

## **Explosion du nombre de retraits de points prévu en 2023 L'État met en place une machine à fabriquer des conducteurs sans permis**

*Paris, le 13 octobre 2021 – Dans le Projet de loi de finances 2022, de sombres promesses. On y lit qu'en 2023, l'État prévoit d'envoyer 13 millions de lettres de retrait de points aux conducteurs, contre 8,6 millions en 2019, dernière année de circulation « normale » depuis la crise sanitaire. C'est un bond de 51 % ! Derrière cette augmentation faramineuse, un effet secondaire dramatique : alors que les conducteurs sans permis sont déjà passés de 300 000 à 770 000 en moins de dix ans, ce nombre risque d'exploser dans les prochaines années.*

L'annexe 751 du Projet de loi de finances 2022, intitulée « Structures et dispositifs de sécurité routière », a pour finalité « la lutte contre l'insécurité routière ». Le déploiement des radars automatisés en tout genre se taille malheureusement la part du roi dans le programme du gouvernement, mais la Ligue de Défense des Conducteurs y a déniché une autre information alarmante : l'État prévoit d'expédier 13 millions de lettres de retrait de points (référence 48) en 2023, contre 8,6 millions en 2019, dernière année précédent les périodes de confinement liées au coronavirus (en 2020, ce sont « seulement » 7,5 millions de missives qui ont été postées, en 2021 les prévisions tablent sur 8,06 millions et en 2022, 8,7 millions).

*« On frise le cynisme, s'insurge Nathalie Troussard, secrétaire générale de la Ligue de Défense des Conducteurs. Avec cette augmentation de 51 % des envois de lettres 48, nos gouvernants parient sur un juteux retour sur investissement, car qui dit lettre de retrait de points dit contravention »...*

Entre les changements de vitesse incessants sur le réseau routier, le 30 km/h qui se généralise dans de nombreuses villes de France et les centaines de voitures-radars privatisées qui s'insèrent incognito dans la circulation pour piéger le moindre kilomètre-heure en trop, le conducteur le plus vertueux n'est plus à l'abri d'un PV. « Mais il y a plus grave, s'inquiète Nathalie Troussard. Alors que l'Observatoire national de la Sécurité lui-même déclare que 770 000 conducteurs conduisent aujourd'hui sans permis, cette accélération sans précédent du nombre de points qui seront retirés débouchera inmanquablement sur une recrudescence de ce phénomène. Ce qui n'est évidemment pas souhaitable, si l'objectif est d'améliorer la

*sécurité routière. Rappelons-le, le permis de conduire est aussi indispensable pour souscrire une assurance auto ».*

**Il fallait s'y attendre. Le programme de sécurité routière du gouvernement reposant principalement sur l'étoffement du parc de radars (maintenu sous le seuil maximal de 4 700, conformément aux orientations fixées par le comité interministériel de la sécurité routière du 2 octobre 2015, ils seront 4 500 fin 2021), davantage de points seront retirés des permis de conduire dans les prochaines années. Au-delà des recettes supplémentaires des PV qui tomberont inévitablement dans ses poches, l'État fait preuve d'une stupéfiante décontraction en prévoyant une hausse de 51 % du nombre de lettres de retraits de points pour 2023. Car c'est aussi prévoir, en conséquence, que la communauté des 770 000 « sans permis donc sans assurance » n'est pas près de se résorber... Une fois de plus, la politique totalement décomplexée de répression routière du gouvernement s'avère contre-productive et pêche cruellement par son absence d'ambition pour s'attaquer aux autres facteurs d'accidents : alcool, stupéfiants, état des routes...**

